



## Separation de biens.

-----  
Par colauvergne

Je me suis remariée en 2004 et mon mari a voulu un contrat de mariage en séparation de biens. La maison dans laquelle nous vivons m'appartient. J'ai 3 enfants de mon premier mariage. Si je décède comment se passe la succession et les enfants de mon mari ( enfants de son premier mariage) ont-ils droit à quelque chose?

Par contre dernièrement mon mari a acheté un appartement qu'il a mis à son nom propre. Ai-je droit à quelque chose dans la succession?

je voudrais que ce bien ne revienne qu'à mes enfants. Est-ce possible.

Merci de votre discrète réponse

Cordialement

-----  
Par colauvergne

merci de votre réponse

Cordialement